

QUALITÉ : VAINES PROMESSES OU CONFIANCE MESURABLE ?



Les inspecteurs de Kiwa sillonnent en permanence le pays pour y effectuer des contrôles sur la production et la pose des menuiseries en PVC. Tout le monde est gagnant : le client comme le fabricant.

“Nous savons ce qu’il en coûte de construire ou de rénover. Nous savons combien il est important de pouvoir faire confiance aux gens de métier qui effectuent les travaux et aux produits qu’ils fournissent.

Or, l’offre est vaste et les prix peuvent varier considérablement. Ce qui ne facilite pas le choix. Prenez en considération les certificats de qualité. Un certificat de qualité suscite la confiance.



Qualité : vaine promesse ou confiance mesurable ?



Pourquoi faire confiance à un certificat de qualité ?

- Fabriquer une magnifique fenêtre ou porte, et la poser dans une habitation selon les règles de l'art exige beaucoup de savoir-faire professionnel. Il faut utiliser des matériaux de toute première qualité, très bien étudier le concept et recourir à des éléments de construction suffisamment solides
- Cela demande aussi un suivi serré de la production afin que le respect de tous les paramètres soit garanti.
- Un fabricant ne peut arborer un label Kiwa que s'il satisfait à une liste d'exigences de qualité sévères.
- Kiwa, organisme d'inspection accrédité, contrôle de manière régulière si le fabricant en question satisfait aux exigences posées.
- Cette liste d'exigences en termes de qualité a été mûrement réfléchie par le Collège des Experts, constitué notamment de représentants des différentes branches du secteur (fournisseurs de PVC, fabricants, installateurs, fournisseurs de matériaux d'isolation, fournisseurs de quincaillerie, architectes, etc.). Les normes Kiwa sont issues de l'expertise de ce collège.

- Il s'agit d'un certificat de qualité belge : votre produit est garanti « Made in Belgium »

Les fabricants et installateurs détenteurs du certificat Kiwa (qui n'est pas obligatoire, mais volontaire) indiquent que leurs produits et services sont d'un niveau supérieur. Ils confient à Kiwa la tâche d'établir objectivement s'ils répondent effectivement à toutes les exigences.

Vous souhaitez obtenir de plus amples informations sur le label ? Dans ce cas, n'hésitez pas à vous adresser à votre constructeur ou installateur ou contactez-nous via

PVC@kiwa.be.



Kiwa Belgium NV
Grotesteenweg 110
2600 Antwerpen
tel +32 3 259 06 60
fax +32 3 259 06 69
www.kiwa.be